

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/96/017/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PREFECTORAUX
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES TRANSPORTS ET
DES TRAVAUX PUBLICS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du Gouvernement ;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret D/94/079/PRG/SGG du 26 Août 1994 ;
- VU Le Décret n°069/PRG/SGG/89 du 23 Mars 1989 portant attributions et organisation de la Direction Préfectorale de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics,
- VU Le Décret D/94/159/PRG/SGG du 23 Novembre 1994 portant attributions et organisation du Ministère des Mines et de la Géologie.

D E C R E T E

Article Premier : Sont nommés dans les fonctions de Directeurs Préfectoraux de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics les Cadres dont les noms suivent et dans les Préfectures ci-après :

1. PREFECTURE DE DINGUIRAYE

Monsieur Morlaye YOULA, Ingénieur des Mines, précédemment Chef de Section Mines et Carrières de Gaoual.

2. PREFECTURE DE FRIA

Monsieur Siba SOROPOGUI, Ingénieur Géologue, précédemment Chef de Section Mines et Carrières de Lélouma.

3. PREFECTURE DE FORECARIAH

Monsieur Sékou Saladou KEITA, Ingénieur des Mines, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics de Pita.

4. PREFECTURE DE KEROUANE

Monsieur Aboubacar Sidy DIALLO, Ingénieur des Mines, précédemment Chef de Section Mines et Carrières de Forécariah.

5. PREFECTURE DE LOLA

Monsieur Gomou MATHO NIANGA, Ingénieur Géologue, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics de Yomou.

6. PREFECTURE DE PITA

Monsieur Sanoussy CAMARA, Ingénieur Géologue, précédemment Chef de Section Mines et Carrières de Dalaba.

7. PREFECTURE DE SIGUIRI

Monsieur Ibrahima BAH, Ingénieur Géologue, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics de Dinguiraye.

8. PREFECTURE DE YOMOU

Monsieur Couloumba CONDE, Ingénieur des Mines, précédemment Directeur Préfectoral de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Transports et des Travaux Publics de Fria.

Article 2 : Le Présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 29 JANVIER 1996



LANSANA CONTE